211544

C'est en euros la somme récoltée à ce jour par toutes les <u>cagnottes de solidarité</u> ouvertes par les habitants de Marseille dans des écoles, collèges et lycées et recensées sur le site du CeM. Depuis le début du confinement, de nombreuses autres initiatives permettent aux plus fragiles d'entre nous de manger, de se laver, de changer leurs enfants, de suivre tant bien que mal la continuité pédagogique. Cet élan de solidarité est à mettre en regard avec les aides mises en place par les pouvoirs publics locaux : Mairie et Métropole.

Dès le 20 mars, le CeM alerte le service de restauration scolaire de la Mairie au sujet des enfants bénéficiant de repas gratuits ou à tarif réduit, anticipant le fait que la fermeture de la cantine allait provoquer la rupture de la continuité alimentaire pour certains. Il a fallu attendre le 8 avril pour que la Mairie fasse enfin une première annonce en promettant une aide de 100 euros par enfant bénéficiant de la gratuité à la cantine, somme censée être versée par la CAF. Soit un montant total de 200 000 €. Pour l'instant, soit 4 semaines après l'annonce (tardive) de cette aide, les familles n'en ont toujours pas vu la couleur... Or, il est important de rappeler que le plafond de quotient familial pour bénéficier de la gratuité des repas est de 157 €, soit 471 € mensuels pour une famille de deux adultes et deux enfants ; les foyers dont le quotient familial se situe entre 472 et 1575 € mensuels, bénéficiant du tarif réduit à la cantine, sont priés de se sentir privilégiés et ne recevront aucune aide spécifique.

Plus d'un mois après le début du confinement, sous la pression des communiqués du CeM et de ses compagnons de route (Appel du 6 avril, lettre à Sophie Bellon du 8 avril et communiqué du 22 avril), relayés par un conseiller municipal d'opposition, Jean-Claude Gaudin annonce la réouverture de la cuisine centrale exploitée par la Sodexo et la distribution, à partir du 28 avril (mardi dernier!), de 5000 repas aux familles en difficulté en lien avec les associations et collectifs de terrain. Cela représente à ce jour une dépense d'environ 75 000 € pour la Ville. La distribution de ces 5000 repas est assurée une fois encore par les associations et collectifs solidaires. Par ailleurs, la composition des plateaux repas (servis le 28 avril) ne respecte pas la demande de ces mêmes associations de servir des repas non carnés afin d'éviter des incompatibilités avec certains régimes alimentaires et ainsi d'en faire profiter le plus grand nombre (cf. Communiqué du 2 mai). Comme, cela avait été évoqué dans le communiqué du 22 avril, nous déplorons que le nombre de repas fournis soit aussi faible et bien en-deçà des besoins.

Le 18 avril, le CeM demande à la Mairie la distribution gratuite des couches stockées dans les crèches municipales. Le 22 avril, la Mairie, daigne enfin débloquer 4000 paquets de couches à destination de 60 associations, soit une dépense d'environ 50 000 €. Certaines associations, comme Massalia Couches System, soutenu par Aouf et Emmaüs, qui fournissent aujourd'hui de l'aide à plus de 1800 foyers n'ont pas pu bénéficier du dispositif (!). Leur action n'est rendue possible que par la générosité et la solidarité des habitants. Face à l'ampleur de la demande, ils sont contraints de rationner le lait infantile dans des sacs de congélation, et les couches sont distribuées au jour le jour. Les bénévoles se retrouvent à devoir faire des choix terribles pour compenser l'inaction des pouvoirs publics (cf. lettre ouverte du 30 avril). A ce jour, la mairie n'a pas renouvelé son geste, ni relancé de commandes de produits bébé pour assurer les besoins élémentaires des petits Marseillais.

La Métropole, quant à elle, ne fournit des paniers repas que depuis le **9 avril**, à charge aux associations de terrain de coordonner la distribution avec l'aide des collectifs d'entraide. D'après

les témoignages de nombreux bénévoles, ces paniers repas sont sous dimensionnés, de piètre qualité, et restent en nombre très insuffisant pour subvenir aux besoins des familles. Par ailleurs, le nombre de paniers n'a pas varié depuis la 1e semaine de distribution alors que les besoins connus ont doublé voire triplé dans certains secteurs.

Maintenant se pose la question de la suite. Que va-t'il se passer après le 11 mai ?

Au-delà des doutes quant à l'opportunité de la réouverture des écoles et à l'efficacité des mesures qui seront mises en place (ou pas) par la mairie, inquiétudes légitimes lorsqu'on connaît l'état, les sur-effectifs et le manque de personnel des écoles marseillaises, il est plus que jamais nécessaire d'amplifier et de pérenniser l'aide institutionnelle aux familles en difficulté. Les habitants solidaires sont à bout de souffle et de ressources. Nous craignons une aggravation de la situation alors que de nombreuses familles sont confrontées à la misère et que les besoins essentiels, notamment alimentaires, de nombreux enfants ne sont pas assurés.

La mairie de la seconde ville de la sixième puissance mondiale a réussi à mobiliser 325 000 € (soit 0.03% du budget de fonctionnement de la Ville) en un mois et demi pour venir en aide à ses administrés, là où des habitants ont réussi à récolter 211 544 € de dons via des cagnottes solidaires. Cela ne représente qu'une infime partie de la facture si on tient compte des dons aux associations en espèces et en nature et de l'énergie folle déployée par ces habitants qui n'en peuvent plus de l'inaction de leurs élus.

Ces chiffres sont à comparer aux 660 000 € que la commune dépense chaque mois pour le PPP (Partenariat Public Privé) du stade Vélodrome. La ville de Paris quant à elle, a débloqué 3,5 M d'euros pour venir en aide aux plus démunis, ce qui représenterait 1,4 M d'euros à l'échelle de Marseille. Autre exemple, Nantes a versé 100 euros à 7500 familles, ce qui équivaudrait à une aide de 2.1 M d'euros pour les Marseillais...... Le compte n'y est pas !

Nous appelons le Maire de Marseille, ainsi que sa majorité, à prendre des engagements forts, fermes, immédiats et sur la durée, pour ne pas seulement "gérer la crise" mais engager des changements pérennes et en profondeur pour que de telles situations ne puissent plus exister.

Dès aujourd'hui, les associations et collectifs mettent à disposition des collectivités locales toute information utile afin qu'elles assument enfin leurs responsabilités.

Les mots ne suffisent pas, nous voulons des actes à la hauteur de la situation !

le 3 mai 2020

le CeM



https://ecoles-marseille.fr/